

COMPTE RENDU REUNION GMP N°4

Le mardi 23 juin 2015, s'est tenue au siège de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal, une réunion du Comité National ITIE. En l'absence du Président Ismaila Madior Fall, Monsieur Cheikh Tidiane Touré, Secrétaire Permanent l'ITIE a présidé la réunion. **L'ordre du jour proposé est le suivant :**

- Etat d'avancement de la collecte
- Choix d'un pays d'accueil pour la visite d'échange
- Echanges sur le renouvellement du GMP

1) Etat d'avancement de la Collecte

Le point sur l'état d'avancement de la soumission des formulaires de déclarations ITIE par les entités a été fait par Mme Mariane Ndiaye, Assistante de programme. Un tableau de suivi tenu au niveau du Secrétariat Permanent de l'ITIE renseigne sur le niveau d'exécution de la collecte des données. Il indique qu'à ce jour le taux de déclaration est de 27% ce qui signifie que quelques entreprises seulement ont soumis leur formulaire, 54 % sont attendus et 19% n'ont pas encore réagi. Voir tableau ci-dessous.

Etat de la collecte	Taux d'exécution
Entreprises ayant déclarés	27%
Déclarations en attente avant le 26 juin	54%
Manque de réaction d'entreprises	19%

Complétant l'intervention de Mme Mariane Ndiaye, le Secrétaire Permanent a précisé que la société « les ciments du Sahel » posait un réel problème et que le Ministre des Mines avait été sollicité pour décanter la situation.

Il déclare que même certaines entreprises membres du groupe multipartite ont tardé à déclarer alors qu'il leur avait été demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter le délai du 26 juin. Il a rappelé que

les entreprises SGO et GCO avaient soumis leurs formulaires mais, que pour le dernier, des corrections et une certification par un auditeur externe étaient attendues.

Les représentants des compagnies membres du GMP prenant la parole ont tous soutenu que ce retard est lié à la validation par l'auditeur externe. Les représentants de SOCOCIM et de FORTEZA ont indiqué que leurs formulaires seraient renseignés en bonne et due forme, et soumis à l'administrateur au plus tard le vendredi 26 juin 2015. La déclaration de CAIRN Energy était également attendue avant l'échéance du 26 juin.

Par ailleurs, des difficultés ont été évoquées concernant PETRO TIM, (pour lequel aucun contact fonctionnel n'était disponible), et les entreprises intervenant dans la « zone commune » Sénégal Guinée Bissau, sous tutelle de l'AGC.

Du côté de l'administration, la situation était tout aussi préoccupante. Seule la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) avait soumis des formulaires remplis et dûment signés. Les points focaux de La Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID), la Direction des Mines et de la Géologie (DMG) et la Direction Générale des Douanes, présents à cette rencontre indiquèrent au GMP qu'ils avaient pratiquement fini de traiter les formulaires et que des vérification et signature devaient être effectuées.

En revanche, le point focal du Trésor après avoir évoqué la difficulté de mobiliser les informations attendues des perceptions régionales, a précisé qu'il enverrait les informations collectées le Vendredi 26, pour se conformer au délai. Au niveau de la Direction des Eaux et Forêts, le SP a indiqué qu'une intervention du cabinet serait souhaitable pour mobiliser les équipes et permettre au point focal de compléter les formulaires.

Dans les discussions, le Secrétaire Permanent a expliqué au GMP que la collecte des données doit être bouclée à la date du 30 juin au plus tard, et que cela supposait que les données soient de qualité pour permettre à Fair-Links de démarrer son travail de rapprochement. C'est uniquement à l'issue

de ce rapprochement théorique que l'Administrateur Indépendant séjournerait au Sénégal pour effectuer les investigations et demander les justificatifs aux structures déclarantes.

Les membres du GMP présents à cette rencontre ont estimé à l'unanimité qu'il était venu le moment de remonter les informations au plus haut niveau pour permettre à l'Etat de prendre les dispositions nécessaires.

Recommandations

Plusieurs recommandations ont été formulées parmi lesquelles:

- Informer les ministères de tutelles pour décanter la situation du coté surtout de l'administration où la situation est préoccupante, si l'on tient compte du fait que la qualité des données qui seront transmises n'est pas garantie à priori ;
- Partager la liste des compagnies qui n'ont pas encore soumis leurs formulaires avec la chambre des mines afin qu'elle puisse relancer ses membres ;
- Préparer des lettres adressées aux Ministres de l'environnement et celui de l'Economie et des Finances ;
- Demander à Fair-links de commencer à travailler sur la partie contextuelle et la partager avec le GMP afin qu'il puisse l'exploiter.

2) Choix d'un pays d'accueil pour la visite d'échange

Dans le plan de travail du Comité national, il était prévu d'organiser une visite d'échange dans un pays conforme à l'ITIE ayant une bonne expérience dans la gestion des hydrocarbures. La République du Congo a ainsi été ciblée mais, il semblerait que le contexte actuel du pays n'y soit pas favorable. Pour le choix d'un autre pays, les membres du GMP ont demandé au Secrétaire Permanent de faire des propositions avec des critères de sélection, tout en n'écartant pas les pays anglophones.

3) Renouvellement du Groupe Multipartite (GMP)

Pour ce qui est du renouvellement du GMP, le Secrétaire Permanent a indiqué qu'il y avait un accord préalable pour faire un renouvellement au tiers, aux niveaux des collèges de la société civile et du privé.

La difficulté cependant, résiderait dans le fait que pour le privé, il était important d'avoir une compagnie non membre de la Chambre des Mines, pour éviter que d'autres compagnies ne puissent dénoncer la procédure de recrutement de leurs représentants.

Le président de la Chambre des Mines M. Delanoue, a proposé de contacter plusieurs sociétés ayant une activité significative pour qu'elles puissent désigner un représentant. Il a également informé qu'au niveau de la Chambre des Mines, la société RANDGOLD avait accepté de céder son siège à une autre société de recherche, en l'occurrence, IamGOLD.

Le Secrétariat Permanent va de son côté contacter les sociétés ICS, SSPT, et d'autres pour avoir un représentant au sein du GMP.

Du côté de la société civile, M. Tamba a indiqué que les discussions ont été déjà amorcées et que seule la lettre du Président du Comité est attendue pour procéder aux consultations.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 13h

Président de Séance
Cheikh Tidiane Touré



Secrétaire de séance
Mariane Ndiaye

